

## RENAULT TRAFIC L2H1 DOUBLE CAB ADVANCE (Ref:N198092)

0 KM



Cylindrée	2.0 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv   6 ch (96kw)
CO2	191 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	27/12/2024

Couleur  
GRIS URBAIN

**33.590** € TVAC

**-29%** sur prix cat.

## OPTIONS

2.9 Tonnes - Caméra de recul - Allumage automatique des feux et détecteur de pluie - Système de navigation - Projecteurs antibrouillard LED - Pneus toutes saisons - Peinture opaque - Aide au stationnement avant - Roue de secours - Tableau de bord numérique avec écran couleur 7" personnalisable -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - banquette 2 places - banquette 3 places au 2ème rangée - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison vitrée - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité (esc) - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes tôlées 16" - ordinateur de bord - panneau latéral gauche avec vitre fixe - porte latérale droite avec vitre fixe - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système multimédia avec écran couleur tactile 8", commande au volant, 4x20 w, 6 hp, fm radio dab, 2x usb, 1x jack, bluetooth, compatible avec apple carplay - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.